

## PROMOUVOIR LA TRANSPARENCE DES REVENUS :

### Rapport 2008 sur les Performances des Compagnies Pétrolières et Gazières

#### QUESTIONS LES PLUS FREQUEMMENT POSEES

##### **LE PROJET**

- 1) Qu'est-ce que le Projet pour la Transparence des Revenus (PRT) ?
- 2) Quels sont les objectifs du Projet pour la Transparence des Revenus ?
- 3) Quelles sont les publications du Projet pour la Transparence des Revenus ?
- 4) Comment situer l'action du PRT par rapport à celle de l'Initiative pour la Transparence des Industries Extractives ?
- 5) Comment le PRT est-il financé ?
- 6) Le PRT reçoit-il des contributions privées ?

##### **L'ENJEU**

- 7) Qu'est-ce que la 'malédiction de ressources'?
- 8) Pourquoi s'intéresser particulièrement à la transparence des revenus ?
- 9) Comment la transparence des revenus peut-elle contribuer au développement durable ?
- 10) Comment la transparence des revenus peut-elle réduire la corruption et améliorer la gouvernance ?
- 11) Pourquoi les entreprises devraient-elles être plus transparentes et divulguer des informations relatives aux paiements qu'elles effectuent ?
- 12) Quels acteurs peuvent agir pour améliorer la transparence des revenus ?
- 13) Pourquoi les règles rendant obligatoire la divulgation des paiements sont elles importantes ?

##### **OBJECTIFS ET METHODES**

- 14) Quel est l'objectif du rapport 2008 sur la performance des Compagnies Pétrolières et Gazières ?
- 15) Comment ce rapport peut-il encourager les entreprises à améliorer leur pratique ?
- 16) Comment les entreprises et les pays analysés dans le rapport ont-ils été sélectionnés ?
- 17) Comment les informations nécessaires à l'élaboration du Rapport ont-elles été recueillies ?
- 18) Par rapport à quels standards de transparence les performances des entreprises sont elles mesurées ?
- 19) Que cherchent à mesurer les indicateurs contenus dans la grille d'analyse ?
- 20) A-t-on utilisé la même grille d'indicateurs pour évaluer les performances des compagnies pétrolières nationales (CPN) et des compagnies pétrolières internationales (CPI) ?
- 21) Comment la méthodologie prend-elle en compte le contexte dans lequel les entreprises évoluent afin d'éviter tout biais géographique ?
- 22) Comment le Rapport 2008 se compare t-il au rapport établi en 2005 par Save the Children ?

- 23) Quelles modifications ont été apportées à la méthodologie développée à l'occasion de l'élaboration du Rapport 2005 de Save the Children ?
- 24) Comment TI a-t-il contrôlé l'exactitude des données collectées et produites dans le Rapport ?
- 25) Quel rôle les entreprises et les autres parties prenantes ont-elles joué au cours du processus d'élaboration du Rapport ?
- 26) A quoi correspondent les trois groupes dans lesquels les entreprises ont-elles été classées ?

## **LES RESULTATS ET LEUR UTILISATION**

- 27) Peut-on comparer les résultats du Rapport TI 2008 et ceux du rapport 2005 de Save the Children ?
- 28) Comment les entreprises, les gouvernements, la société civile ou toute autre personne ou entité peuvent-ils utiliser le Rapport ?

## **LE PROJET**

### **1) Qu'est-ce que le Projet pour la Transparence des Revenus (PRT) ?**

Le Projet pour la Transparence des Revenus (Promoting Revenue Transparency Project), ci-après désigné 'PRT', ou le 'Projet', est conduit par Transparency International<sup>1</sup>, en partenariat avec le Revenue Watch Institute<sup>2</sup>, et avec la participation et le soutien de la coalition Publiez Ce Que Vous Payez (PWYP/Publish What You Pay) et de ses membres.<sup>3</sup> Le Projet concentre ses efforts sur l'industrie extractive : il évalue et compare les performances en matière de transparence d'un groupe sélectionné d'entreprises, des pays producteurs, et des pays où les entreprises sont immatriculées.

Le Rapport 2008 sur les Performances des Compagnies Pétrolières et Gazières est le premier rapport produit par le Projet. Ce rapport évalue 42 grandes compagnies pétrolières et gazières dans 21 pays d'opération, sous les différents angles de leur politique de transparence, des systèmes de gestion mis en place à cet effet et de la transparence effective de leur communication.

Le Projet s'inscrit dans le mouvement international, toujours plus actif, rassemblant gouvernements, entreprises, investisseurs, et groupes de la société civile, qui cherche à améliorer la transparence et à encourager une gestion responsable des revenus tirés de l'exploitation des ressources naturelles. Tous sont convaincus que la transparence des paiements favorise une bonne gouvernance, renforce le climat de confiance nécessaire aux investissements des entreprises, et constitue une condition essentielle pour un développement durable. La transparence des revenus est aussi une étape clé pour éliminer la corruption.

### **2) Quels sont les objectifs du Projet pour la Transparence des Revenus ?**

Le Projet souhaite que les différentes parties prenantes prennent davantage conscience des différentes étapes à franchir pour que la transparence soit effective, durable et généralisée. A cet effet, il s'est fixé trois objectifs :

1. mesurer les performances en matière de transparence et identifier les progrès à

---

<sup>1</sup> Transparency International est une association internationale de lutte contre la corruption. A travers ses chapitres nationaux et son secrétariat international à Berlin en Allemagne, TI alerte l'opinion sur les conséquences de la corruption et travaille en partenariat avec les gouvernements, les entreprises et la société civile pour développer et mettre en œuvre des mesures permettant de combattre efficacement la corruption. [www.transparency.org](http://www.transparency.org)

<sup>2</sup> Le Revenue Watch Institute (RWI) cherche, par une plus grande transparence des budgets publics dans les pays riches en ressources naturelles, à faire en sorte que les revenus générés par l'industrie extractive contribuent au développement durable et à la réduction de la pauvreté. [www.revenuewatch.org](http://www.revenuewatch.org)

<sup>3</sup> PWYP est une coalition internationale luttant pour la transparence des contrats et des revenus dans les industries pétrolières, gazières et minières. La coalition est convaincue que la transparence est une condition essentielle pour diminuer la pauvreté, favoriser un développement plus équitable, promouvoir la responsabilité sociale des entreprises et réduire la corruption dans les pays riches en ressources naturelles. <http://www.publishwhatyoupay.org/english/>

accomplir ;

2. Développer des standards généraux de reporting ;
3. Soutenir l'utilisation de ces standards et mesures de performance par les entreprises, les agences de notation, les investisseurs, les autorités réglementaires et la société civile.

### **3) Quels sont les publications du Projet et pour la Transparence des Revenus ?**

Le Rapport 2008 sur les Performances des Compagnies Pétrolières et Gazières est la première publication du PRT. Sont prévus d'ici 2010, la publication d'un Rapport sur les Pays Producteurs de Pétrole et de Gaz, couvrant environ 10 pays, d'un Rapport sur les Pays d'Origine des Compagnies Pétrolières et Gazières, et d'un Rapport sur l'Industrie Minière.

### **4) Comment situer l'action du PRT par rapport à celle de l'Initiative pour la Transparence des Industries Extractives<sup>4</sup> ?**

Le PRT et l'ITIE présentent des similitudes et des différences, qui en font des mouvements à la fois distincts et complémentaires. Si le PRT rappelle aux entreprises et aux gouvernements leurs responsabilités vis-à-vis de l'ITIE, il les encourage également à aller au-delà de la simple transparence des paiements et à mettre en œuvre la transparence dans d'autres domaines tels que les politiques et les pratiques de lutte contre la corruption, la gestion de la fiscalité et de la dépense publique, la transparence des contrats, les pratiques comptables et les aspects réglementaires.

Le PRT s'intéresse à des entreprises et à des pays qui ne sont pas encore impliqués dans l'ITIE, contribuant à leur faire prendre conscience des enjeux liés à la transparence et les encourageant ainsi à rejoindre l'ITIE.

### **5) Comment le PRT est-il financé ?**

Le Projet pour la Transparence des Revenus est financé par le Revenue Watch Institute et le Ministère des Affaires Étrangères de Finlande, avec le soutien du Secours Catholique/Caritas France, de la CAFOD, de Care International UK, et de Save the Children UK.

### **6) Le PRT reçoit-il des contributions privées ?**

Non, le projet ne reçoit pas de contributions versées par des entreprises, ni par le secteur privé en général. Le secrétariat et les chapitres de Transparency International reçoivent des contributions versées par des entreprises, et notamment certaines des compagnies pétrolières et gazières analysées dans le rapport, mais la production du Rapport 2008 sur les Performances des Compagnies Pétrolières et Gazières a été financée séparément afin d'assurer l'impartialité de ses conclusions.

## **L'ENJEU**

### **7) Qu'est-ce que la 'malédiction de ressources' ?**

Les industries pétrolières, gazières et minières génèrent, au profit des entreprises et des gouvernements concernés, des revenus considérables. Toutefois une très faible proportion de ces revenus contribue à réduire la pauvreté ou à améliorer la vie des citoyens des pays producteurs. Loin de contribuer au développement économique et social, les revenus des industries extractives minent la croissance, aggravent les inégalités, favorisent les conflits et la corruption : c'est le paradoxe désigné sous le nom de 'malédiction des ressources'.

### **8) Pourquoi s'intéresser particulièrement à la transparence des revenus ?**

Le défaut de transparence alimente la corruption, le détournement des ressources et la mauvaise gestion. L'accès aux informations permet aux citoyens, à la société civile et aux

---

<sup>4</sup> L'ITIE est une coalition de gouvernements, entreprises, associations de la société civile, investisseurs et organisations internationales qui cherche à améliorer la gouvernance des pays riches en ressources naturelles par la divulgation et le contrôle des paiements effectués par les entreprises et des revenus tirés par les gouvernements de l'exploitation du pétrole, du gaz, et des minéraux. [www.eitransparency.org](http://www.eitransparency.org)

investisseurs de tenir les gouvernements redevables de la bonne utilisation des revenus. La transparence peut donc aider à vaincre la malédiction de ressources.

Dans le cadre de ce rapport, la transparence des revenus renvoie à trois domaines d'application, qui peuvent chacun contribuer à une gestion plus responsable des revenus tirés de l'exploitation des ressources naturelles :

- existence d'informations publiques relatives aux paiements effectués en faveur des gouvernements, tels que royalties, impôts, etc., détaillés pays par pays ;
- existence d'informations opérationnelles ou financières publiques (i.e. volumes de production, coûts et profits, etc.), détaillées pays par pays, permettant d'apprécier l'importance des activités et l'exactitude des informations divulguées en termes de paiement ;
- existence d'informations publiques relatives aux programmes de lutte contre la corruption et à leurs modalités d'application (notamment les procédures relatives aux lanceurs d'alerte, les sanctions applicables, etc.).

### **9) Comment la transparence des revenus peut-elle contribuer au développement durable ?**

Il est de plus en plus reconnu qu'une gestion transparente et responsable des revenus tirés des ressources naturelles favorise l'amélioration des conditions de vie et le développement durable. Dans de nombreux pays, l'exploitation des ressources naturelles, et en particulier les activités extractives, génère des revenus considérables, soit sous forme d'une contribution directe au budget de l'État, soit parce qu'il s'agit du premier poste d'exportation. Dans ces pays, le montant des revenus perçus par l'État, et la manière dont ces revenus sont dépensés sont déterminants pour la santé du pays. Donner aux citoyens des pays producteurs accès à des informations sur le montant des ressources perçues par les gouvernements, c'est leur permettre de tenir le gouvernement redevable de la bonne gestion de ces ressources, d'exercer un contrôle sur l'utilisation de ces revenus, de faire pression pour une bonne gestion du budget de l'État. Bien gérés, les revenus tirés de l'exportation des ressources naturelles devraient permettre de réduire la pauvreté, de faire progresser l'économie, et de s'engager dans la voie du développement durable.

### **10) Comment la transparence des revenus peut-elle réduire la corruption et améliorer la gouvernance ?**

La transparence du budget de l'État, y compris la gestion de la fiscalité et de la dépense publique constitue un aspect essentiel de la bonne gouvernance et de la lutte contre la corruption. A court terme, les revenus considérables tirés des activités extractives peuvent masquer une mauvaise gestion budgétaire et permettre aux gouvernements de s'exonérer d'une gestion efficace et de la réalisation d'investissements de long terme. De plus, lorsque le pouvoir de décider est concentré entre les mains d'un petit nombre de fonctionnaires ou de gouvernants, le risque que les négociations avec les firmes multinationales puissent donner lieu au versement de pots de vin ou à d'autres faveurs illicites est élevé. L'absence de transparence laisse également plus de champ à des 'spéculateurs' pour tenter de convaincre les gouvernements de mettre en œuvre une politique favorisant leurs intérêts particuliers plutôt que l'intérêt général.

La transparence est indispensable à tous les stades de la politique budgétaire : de la préparation, la discussion et l'approbation jusqu'à l'allocation des budgets, la gestion de la trésorerie, et les procédures régissant la passation des contrats et des commandes publiques. La transparence permet de tenir les gouvernements redevables de la bonne utilisation des revenus et permet à la société civile d'exercer un contrôle sur la circulation de flux financiers liés à l'exploitation des ressources naturelles. La responsabilisation des gouvernements favorise une bonne gouvernance et limite les détournements et la mauvaise gestion, qui trop souvent corrompent les élites et alimentent les conflits.

### **11) Pourquoi les entreprises devraient-elles être plus transparentes et divulguer des informations relatives aux paiements qu'elles effectuent ?**

Les compagnies pétrolières et gazières ont un rôle essentiel à jouer pour établir la transparence des revenus. La divulgation d'informations par les entreprises permet d'améliorer la gestion des ressources dans les pays concernés en apportant aux institutions publiques, au Parlement et à la société civile les informations nécessaires. Cette transparence favorise la bonne gouvernance et l'État de droit et contribue à créer un environnement plus stable et plus favorable aux investissements, qui bénéficie à la fois au pays et aux entreprises elles-mêmes.

Les gouvernements et les autorités réglementaires reconnaissent l'importance de la transparence pour réduire la corruption et favoriser la bonne gouvernance. Il existe aujourd'hui un terrain favorable aux investissements éthiques. La transparence des paiements renforce la responsabilité sociale des entreprises et la citoyenneté d'entreprise. La publication par une entreprise des paiements qu'elle effectue en faveur des gouvernements des pays hôtes contribue de manière importante à établir sa réputation de société socialement responsable. Les investisseurs tiennent de plus en plus compte de cet aspect de la gestion des entreprises et de plus en plus de gouvernements dans les pays hôtes commencent à exiger la transparence des paiements. La transparence améliore l'image de l'entreprise et la rend moins vulnérable à des attaques sans fondement visant sa réputation. En règle générale, une entreprise qui publie des informations aussi complètes que possible sur ses activités, notamment sur tous les détails de son chiffre d'affaires manifeste le sérieux de sa communication financière

Cette transparence permet également aux investisseurs et aux analystes de se faire une idée plus juste et plus précise de l'exposition aux risques, de la gestion des coûts, des cash-flows et de la valeur des opérations. Fondamentalement, la transparence des revenus sert les intérêts de l'entreprise. La transparence peut enfin être utilisée comme un outil de gestion des risques : une politique de divulgation systématique diminue le risque que des gouvernants corrompus tentent des manœuvres d'extorsion à l'encontre de l'entreprise. L'objectif est de faire prendre conscience aux entreprises que l'adoption d'une politique dynamique de transparence est une démarche positive à la fois pour eux et pour les pays où elles opèrent.

### **12) Quels acteurs peuvent agir pour améliorer la transparence des revenus ?**

Quatre principales parties prenantes peuvent agir pour améliorer la transparence des informations dans le secteur de l'industrie extractive :

- **Les entreprises** peuvent rendre publics le montant et les destinataires des paiements effectués ;
- **les gouvernements des pays hôtes** peuvent rendre publics le montant et le calendrier des paiements qu'ils reçoivent ;
- **Les gouvernements des pays d'origine** et les autres autorités réglementaires, telles que les autorités boursières, peuvent adopter des règles contraignantes et rendre obligatoire la divulgation de ces informations ;
- **La société civile** peut exercer un contrôle et tenir les gouvernements redevables de l'utilisation de revenus résultant de l'exploitation des ressources naturelles dans leurs pays respectifs. La possibilité pour la société civile d'exercer ce rôle est conditionnée par les actions des trois autres parties prenantes.

### **13) Pourquoi les règles rendant obligatoire la divulgation des paiements sont elles importantes ?**

L'adoption de règles rendant obligatoire la divulgation des paiements permet de s'assurer que les entreprises mettent en œuvre les standards de transparence les plus exigeants. Les règles rendant obligatoires la divulgation des paiements permettent également un accès général aux informations relatives aux paiements, aux opérations et aux programmes de lutte contre la corruption. Il ressort clairement de l'étude que les codes de conduites volontaires ne suffisent pas. En effet, certaines compagnies donnent aussi peu d'informations que possible. On peut aussi constater la différence entre les performances des Compagnies Pétrolières Nationales cotées et celles qui ne sont pas cotées (cf. graphique 4, page 19).

## **OBJECTIFS ET METHODES**

### **14) Quel est l'objectif du rapport 2008 sur la performance des Compagnies Pétrolières et Gazières ?**

L'objectif du rapport 2008 sur la performance des Compagnies Pétrolières et Gazières est d'identifier à la fois les meilleures pratiques et les entreprises qui peuvent améliorer leurs règles de conduite en termes de transparence des revenus. Le rapport constitue un outil destiné à être utilisé par TI et d'autres groupes de défense de la transparence pour identifier les progrès à réaliser et faire pression en ce sens sur les entreprises, les autorités internationales ou nationales, et les gouvernements des pays hôtes et des pays d'origine.

### **15) Comment ce rapport peut-il encourager les entreprises à améliorer leur pratique ?**

Grâce au rapport, qui identifie des domaines spécifiques dans lesquels les entreprises peuvent améliorer leur performance, les entreprises peuvent décider elles-mêmes de publier plus d'informations, chercher à s'aligner sur les meilleures pratiques du secteur et fixer leurs propres objectifs de progression. Dans l'idéal, la prochaine publication du rapport devrait montrer une progression de l'ensemble du secteur et compter un plus grand nombre d'entreprises affichant de bonnes performances.

Le rapport constitue aussi un outil à la disposition de la société civile pour engager un dialogue constructif avec les entreprises.

### **16) Comment les entreprises et les pays analysés dans le rapport ont-ils été sélectionnés ?**

Le Rapport 2008 couvre 42 compagnies et 21 pays. Les entreprises sélectionnées ne sont pas représentatives de l'ensemble de l'industrie pétrolière et gazière, mais constituent un échantillon ad-hoc formé selon des critères spécifiques. Ont été retenues les entreprises les plus importantes au niveau du secteur ou au niveau d'un pays ou d'une région (entreprises les plus importantes et acteurs majeurs au niveau local), avec le souci que l'échantillon rassemble différentes catégories d'entreprises, de retenir les CPN des pays sélectionnés pour l'étude, et d'assurer la continuité par rapport au Rapport 2005 « Dépasser la Rhétorique » rédigé par Save the Children UK en 2005.

En ce qui concerne les pays couverts par l'étude, la constitution de l'échantillon vise à assurer une couverture géographique satisfaisante et obéit aux critères suivants : dépendance du pays à l'égard des ressources pétrolières et gazières, importance de la production du pays au niveau mondial, pays dans lesquels sont établis les sièges des compagnies pétrolières nationales sélectionnées pour l'étude. Ni l'appartenance ou la non-appartenance du pays à l'ITIE, ni l'importance du pays pour une entreprise sélectionnée, n'ont constitué un critère de sélection.

La sélection des entreprises et des pays a été menée en parallèle ; l'établissement de l'échantillon définitif a fait l'objet d'une réflexion approfondie et a été discutée avec le Groupe de Travail (cf. annexe 1 du Rapport).

### **17) Comment les informations nécessaires à l'élaboration du Rapport ont-elles été recueillies ?**

Les données sont collectées au moyen d'une recherche documentaire qui s'appuie sur les seules informations publiques communiquées par les entreprises elles-mêmes. L'utilisation des données communiquées par les entreprises elles-mêmes assure l'objectivité et l'équité du processus, elle permet de se concentrer sur les efforts de transparence et de comparer les

performances effectives des différentes entreprises étudiées. En complément des informations disponibles sur les sites Internet, chaque entreprise a pu remettre un certain nombre de documents publics. Les documents analysés pour les besoins de l'étude comprennent des rapports annuels, documents de référence, codes de conduite ou tous codes similaires, rapports relatifs à l'activité de l'entreprise dans un pays donné, rapports sur la responsabilité sociale d'entreprise ou le développement durable, etc.

Certaines entreprises ont indiqué qu'elles considéraient que la procédure de recueil des informations était incorrecte, et qu'elles ne pouvaient pas entériner les résultats de l'étude. TI considère que l'objet de l'étude est de mesurer la transparence effective en matière de paiements, d'opérations et de politiques de lutte contre la corruption. Si les informations pertinentes ne sont pas rendues publiques (à travers les sites internet, les rapports annuels etc.) la transparence n'est pas effective.

### **18) Par rapport à quels standards de transparence les performances des entreprises sont elles mesurées ?**

La grille d'analyse est un questionnaire comprenant une cinquantaine d'indicateurs explorant différents aspects de la transparence des revenus. La grille d'analyse s'inspire des standards internationaux existants et notamment :

- des Principes et la Grille de Validation de l'ITIE ;
- des Principes pour la Transparence des Flux du Fonds Monétaire International ;
- de la Convention des Nations Unies contre la Corruption et de l'initiative Global Compact (Pacte Mondial) et du Global Reporting Initiative (GRI) ;
- des Principes Directeurs Contre la Corruption de TI.

### **19) Que cherchent à mesurer les indicateurs contenus dans la grille d'analyse ?**

Les indicateurs cherchent uniquement à évaluer si les informations pertinentes sont publiées ou non par l'entreprise et accessibles au public. Ils ne cherchent à évaluer ni l'exactitude ou la qualité des informations rendues publiques, ni l'efficacité des politiques ainsi rendues publiques, ni enfin si les entreprises analysées satisfont ou non à leurs obligations légales. Les indicateurs donnent lieu à une notation binaire ; soit les informations recherchées appartiennent au domaine public et l'entreprise obtient un point, soit ce n'est pas le cas et la note obtenue est 0. Pour quelques indicateurs, une échelle de note permet d'accorder une note positive en cas de communication partielle d'informations (par exemple, des informations communiquées pour certains pays hôtes seulement). Certaines questions peuvent donner lieu à une réponse ' non applicable'.

### **20) A-t-on utilisé la même grille d'indicateurs pour évaluer les performances des compagnies pétrolières nationales (CPN) et des compagnies pétrolières internationales (CPI) ?**

Oui, toutefois, étant donné que dans leur pays d'origine, de nombreuses CPN conduisent à la fois des opérations commerciales et des opérations non commerciales, et assument aussi quelquefois des fonctions de régulation du marché, des indicateurs supplémentaires visent à apprécier l'environnement réglementaire et les procédures d'achat en vigueur dans les pays d'origine. Ces indicateurs ne concernent que les CPN pour les opérations qu'elles conduisent dans leur pays d'origine. Les CPN opérant en dehors de leur territoire national sont traitées comme des CPI. Une comparaison directe entre les scores des CPN et ceux des CPI n'est donc pas possible, dans la mesure où ils reflètent différents types d'opérations. Les scores des CPN reflètent les performances réalisées dans le pays d'origine, alors que les scores des CPI reflètent les opérations conduites à l'étranger, et le plus souvent, dans plusieurs pays hôtes.

### **21) Comment la méthodologie prend-elle en compte le contexte dans lequel les entreprises évoluent afin d'éviter tout biais géographique ?**

Des indicateurs d'environnement réglementaire ont été introduits afin d'apprécier si le cadre dans lequel les entreprises étudiées évoluent, est restrictif, mixte ou favorable en termes de transparence des revenus. Selon la nature de l'environnement, une pondération spécifique

est appliquée aux notes obtenues en matière de performance. Ainsi, si une entreprise divulgue tous les paiements effectués dans un pays qui ne l'exige pas voire même qui cherche à restreindre la divulgation d'informations, les scores obtenus par l'entreprise vont être majorés. StatoilHydro en Angola constitue un exemple de transparence de la communication dans un environnement défavorable (cf. Annexe 3 pour une description plus détaillée de la méthodologie et les critères de pondération)

## **22) Comment le Rapport 2008 se compare-t-il au rapport établi en 2005 par Save the Children ?**

Le Rapport 2008 sur les Performances des Compagnies Pétrolières et Gazières a été élaboré à partir de la méthodologie développée par Save the Children UK, qui a publié en 2005 le premier rapport consacré aux compagnies gazières et pétrolières intitulé : *"Beyond the Rhetoric"*. Ce rapport couvrait 25 compagnies et leurs opérations dans 6 pays.

Le Rapport de TI couvre davantage de pays et d'entreprises. La méthodologie utilisée en 2005 a été revue et affinée (cf. question 23 ci-dessous). Une comparaison détaillée des deux rapports est présentée en Annexe 8 du Rapport 2008.

## **23) Quelles modifications ont été apportées à la méthodologie développée à l'occasion de l'élaboration du Rapport 2005 de Save the Children ?**

La méthodologie et la grille d'analyse ont été modifiées de la manière suivante :

- les entreprises concernées ont été plus fortement impliquées à toutes les étapes du processus ;
- des indicateurs visant à prendre en compte le contexte dans lequel les entreprises évoluent ont été introduits ;
- des indicateurs spécifiques aux CPN ont été introduits ;
- des indicateurs supplémentaires relatifs aux programmes de lutte contre la corruption ont été ajoutés ;
- la possibilité d'une réponse "non applicable" a été introduite ;
- La formulation de certaines questions a été modifiée pour prendre en compte la terminologie de l'ITIE.

## **24) Comment TI a-t-il contrôlé l'exactitude des données collectées et produites dans le Rapport ?**

En plus des contrôles internes effectués par les consultants responsables de la collecte des données, les informations ont été vérifiées par des experts indépendants et par certains experts et statisticiens de TI. Surtout, les entreprises analysées ont eu la possibilité de revoir elles-mêmes les résultats les concernant 10 des 42 entreprises couvertes par l'étude ont utilisé cette possibilité et revu en totalité ou en partie leurs résultats.

## **25) Quel rôle les entreprises et les autres parties prenantes ont-elles joué au cours du processus d'élaboration du Rapport ?**

La participation de nombreuses parties prenantes et l'importance des consultations ont été des éléments essentiels du processus d'élaboration du Rapport, ce qui est déterminant dans la perspective de la dimension 'plaidoyer' du Projet. Le Projet a incorporé les contributions de nombreuses parties prenantes qui se sont exprimées dans le Groupe de travail ainsi que dans le Groupe de Pilotage plus large (les deux groupes rassemblaient des experts de l'industrie, des représentants des entreprises, des organisations de la société civile et des membres du secrétariat de l'ITIE). L'implication de parties prenantes diverses a permis de construire un questionnaire plus complet et de d'améliorer la fiabilité des résultats. Toutes les entreprises analysées ont eu la possibilité de revoir les résultats les concernant.

## **26) A quoi correspondent les trois groupes dans lesquels les entreprises ont-été classées ?**

Les entreprises ont obtenu des scores qui ont permis de calculer une moyenne et ont été pondérés selon le contexte dans lequel elles évoluent (cf. question 8 ci-dessus). Les entreprises ont ensuite été classées en trois groupes selon que le niveau de performance

atteint est élevé, moyen ou faible. La répartition entre les groupes a été effectuée par terciles à partir de la distribution statistique des résultats, de sorte que chaque groupe rassemble un nombre équivalent d'entreprises.

Dans l'idéal, les entreprises classées dans le premier groupe devraient :

- S'engager publiquement en faveur de la transparence des revenus et de la lutte contre la corruption et fournir des informations relatives aux systèmes de gestion mis en place à cet effet ;
- Divulguer les paiements effectués dans chaque pays où elles conduisent des opérations
- Publier des informations relatives à la production, aux coûts et aux réserves dans chaque pays où elles conduisent des opérations ;
- Publier des informations relatives aux contrats conclus dans chaque pays producteur et signaler l'existence éventuelle de clauses de confidentialité rendant impossible la publication d'informations relatives aux contrats concernés ;
- Publier des informations relatives à la mise en œuvre de leurs programmes de lutte contre la corruption (notamment : existence de plans de formation, nature des sanctions prises).

Le tableau 1, page 15 fournit des informations plus détaillées sur la composition et les caractéristiques de chaque groupe. Les Compagnies Pétrolières Internationales (CPI) et les Compagnies Pétrolières Nationales (CPN) sont listées dans deux colonnes distinctes.

## **LES RESULTATS ET LEUR UTILISATION**

### **27) Peut-on comparer les résultats du Rapport TI 2008 et ceux du rapport 2005 de Save the Children ?**

Du fait que les indicateurs ont été modifiés et diffèrent donc de ceux utilisés dans le rapport 2005 de Save the Children, il n'est pas possible de procéder à une comparaison directe. L'Annexe 8 comporte un graphique comparant les résultats des entreprises comprises dans le périmètre d'analyse en 2005 et 2008 et donne plus de détails sur les limites et les modalités de la comparaison. Les résultats montrent une amélioration de la performance pour toutes les entreprises entre 2005 et 2007.

### **28) Comment les entreprises, les gouvernements, la société civile ou tout autre personne ou entité peuvent-ils utiliser le Rapport ?**

- Les entreprises peuvent utiliser ces informations pour fixer leurs propres objectifs de progression, évaluer leur progression dans le temps et améliorer les standards de communication utilisés.
- Les gouvernements des pays hôtes peuvent utiliser la grille d'analyse pour inciter leur Compagnie Pétrolière Nationale à adopter une politique de transparence conforme au standard développé par TI ou concentrer les efforts sur les domaines dans lesquels les progrès apparaissent les plus nécessaires.
- Les gouvernements des pays d'origine peuvent évaluer l'impact des règles contraignantes adoptées en matière de transparence sur les performances des entreprises concernées dans tous les pays où elles conduisent des opérations.
- La société civile peut utiliser les résultats pour identifier les domaines où des progrès doivent être accomplis, à la fois en termes de performances des entreprises et de cadre législatif, faire pression pour obtenir des évolutions suivre et contrôler la mise en œuvre de ces changements.
- Les organisations agissant au niveau national peuvent reproduire l'étude en appliquant la grille d'analyse à toutes les entreprises opérant dans leur pays, analyser les résultats et apporter ainsi plus de détails sur les performances des entreprises dans le pays concerné.

Vus pourrez trouver davantage d'informations sur le site du PRT [www.transparency.org/revenue\\_transparency](http://www.transparency.org/revenue_transparency) ou envoyer vos questions à l'adresse suivante : [pri@transparency.org](mailto:pri@transparency.org).